



Informations Municipales

Semécourt

Novembre, décembre 2022

Chères Semécourtoises, chers Semécourtois

Les températures très douces des dernières semaines étaient bonnes pour le moral, mais nous le savons, elles ne le sont pas forcément pour la faune, la flore et la biodiversité.

Cette fin novembre annonce avec les installations prochaines des illuminations, les fêtes de fin d'année.

Mais avant de fêter, qui dit automne dit plantations. Vendredi 2 décembre, nos élèves du CM2 procéderont à la création d'une haie d'arbustes au parc de Bonne Fontaine avec les conseils bienveillants de la LPO.

Le lundi 5 décembre St Nicolas se rendra dans les écoles afin de remettre aux enfants sages une surprise avec le traditionnel sachet de friandises. Comme le veut la coutume, les enfants assisteront à un spectacle offert par la municipalité, courant décembre.

A l'instar des années précédentes, les associations de Semécourt et Fèves se mobilisent en faveur du Téléthon. Je souhaite que chacun puisse apporter sa contribution afin de faire progresser la recherche médicale et je vous remercie pour votre soutien.

Nous entendons de toute part parler de difficultés, de crise géopolitique mondiale, de guerre aussi est-il bon de se concentrer sur les moments agréables à savourer en famille ou entre amis.

Pour ma part, je serai heureuse de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 8 janvier 2023 à partir de 11h30 à la salle des fêtes.

Je vous souhaite une très belle fin d'année pleine de bonheur et une bonne santé car c'est le plus précieux des cadeaux.

Prenez soin de vous.

Votre Maire

Martine Martin

MAIRIE DE SEMECOURT 3 place de la République 57280 SEMECOURT

Tél. : 03.87.51.12.56 - accueil@mairie-semecourt.fr

www.semecourt.fr

Directeur de la publication : Martine MARTIN – dépôt légal : novembre 2022

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 octobre 2022

Présents :	FAFET Jean-Jacques, FALZONE Vincenzo, HENRY Frédéric, LABOURE Jacky, LEFRANC Magali, MARTIN Martine, MIGEON Anne-Marie, PIERGIORGI Emmanuelle, PIRES Jérôme, PLOUZNIKOFF Serge, THIRY Benoît, TOLU Marie
Absents excusés :	Néant
Absents non excusés :	Néant
Procurations :	MASSON Roland qui a donné procuration à LABOURE Jacky
Convocations du :	11 octobre 2022

DISPOSITIF ACTES

Vu la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
Vu le décret n° 2016-146 du 11 février 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission, par voie écrite et par voie dématérialisée ;
Considérant la nécessité de déployer ce dispositif ;

Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Autorise la mise en place du dispositif ACTES au sein de la commune de Semécourt,

Autorise le Maire à signer avec la société Berger Levrault, opérateur de transmission homologué par le Ministère de l'Intérieur, le marché correspondant ainsi que la future convention passée entre la Préfecture de Moselle et la commune.

Monsieur THIRY Benoît arrivé en retard n'a pas pu prendre part au vote de cette délibération.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

ECLAIRAGE PUBLIC : PROPOSITION D'EXTINCTION PENDANT LA NUIT

Après consultation du conseil, il est proposé d'éteindre les lampadaires de 23h00 à 5h du matin.
Pendant la période des fêtes de fin d'année, les illuminations seront éteintes également.

Les raisons évoquées sont :

Économique : réduction des coûts d'électricité

Écologique : pollution lumineuse.

Il sera demandé à la société UEM de vérifier si l'installation nécessite des travaux d'aménagement.

La population sera prévenue avant sa mise en place par une information qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

Le conseil, après en avoir délibéré a décidé de reporter le vote de cette délibération au prochain conseil.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 : CREATIONS D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET FIXATION DE LA REMUNERATION

Le Maire informe l'assemblée de la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires ;

Vu le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 26 juillet 2022

Considérant la nécessité de créer des emplois d'agents recenseur afin de réaliser les opérations du recensement 2023

Sur le rapport du maire,

DECIDE

La création d'emplois de non titulaire en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers à raison de :

2 emplois d'agents recenseurs non titulaires à temps non complet pour la période allant du 19 janvier au 18 février 2023.

Les agents seront payés à raison de :

- 2,50 € brut par feuille de logement remplie

- 1,50 € brut par bulletin individuel rempli.

Les agents recenseurs recevront 16,16 € pour chaque séance de formation et pour la demi-journée de repérage.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

MOTION CONCERNANT L'AUGMENTATION DU COUT DE L'ENERGIE

Nos communes assument un service public de proximité et de solidarité au service de nos concitoyens dont personne ne peut contester l'immense utilité.

Sauf à creuser les inégalités et à enfoncer nos territoires dans les difficultés, nos collectivités locales ne pourront pas payer les conséquences de la crise actuelle de l'énergie.

En la matière, les élus locaux n'ont jamais tourné le dos à leurs responsabilités. Ils n'ont pas attendu pour investir dans la transition écologique et faire des économies d'énergie.

Mais comment poursuivre nos investissements alors même que nos finances locales sont tellement mises à mal

Nous ne demandons pas la charité mais nous rappelons que la capacité de financement en propre des communes a été fortement diminuée du fait de la suppression de la taxe d'habitation. C'est donc bien au gouvernement d'assumer pleinement ses responsabilités.

Pour mémoire, c'est bien du fait de décisions au niveau gouvernemental et européen que nos communes ont été contraintes à des appels d'offres pour acheter le gaz et l'électricité sur les marchés. On mesure bien l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. Cela est d'ailleurs maintenant reconnu y compris par la Présidente de la Commission Européenne Madame Ursula Von Der Leyen, lorsqu'elle déclare : « la flambée des prix montre clairement les limites du fonctionnement actuel du marché ».

Il semble d'ailleurs se profiler des évolutions en la matière : taxation des super profits, mise à contribution des énergéticiens, découplage du prix du gaz et de l'électricité.

Mais aujourd'hui nos collectivités n'ont pas les moyens d'attendre.

Nous demandons donc au Gouvernement la mise en place d'un bouclier tarifaire sans délai et, à terme, un tarif régulé du gaz et de l'électricité.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide par 12 voix pour et 1 abstention, d'adresser la motion au Préfet du département de la Moselle à destination du Gouvernement.

LE NOM DU PERISCOLAIRE

Pour donner suite à un sondage effectué en juin 2022, les enfants et leurs parents ont proposé des noms pour le périscolaire de Semécourt. Ci-dessous le message de F. RITTIER, Directrice du périscolaire, indique le résultat du sondage auprès des enfants et familles :

« Ces trois propositions sont le résultat d'un premier vote des enfants, s'en est suivi la consultation des familles dont 15 ne se sont pas exprimées sur 52.

L'équipe enseignante a aussi été sollicitée et s'est exprimée :

33 votes pour "Le péri des Couleurs"

23 votes pour "Les Raoudis de Semécourt"

23 votes pour "Le péri d'la joie" »

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide par 10 voix pour et 3 abstentions, que le nom du périscolaire sera « Le Péri des Couleurs ».

VIE PRATIQUE

[Mairie](#)

La mairie sera fermée du vendredi 23 décembre à midi jusqu'au vendredi 30 décembre 2022 inclus.
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le maire ou un adjoint.

Une nouvelle adresse mail est disponible pour contacter la mairie : accueil@mairie-semecourt.fr

En vue d'effectuer le [recensement](#) de la population sur la commune, **deux agents recenseurs** vont être recrutés. Si vous souhaitez candidater, vous pouvez transmettre une lettre de motivation à l'attention de Madame la maire.

[Arrêté préfectoral CAB/PPA N° 465 du 14 novembre 2022](#)

Extrait : L'article 2 stipule : « Tout port, transport ou utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques est interdit aux particuliers du samedi 17 décembre 2022 à zéro heure au lundi 2 janvier 2023 à minuit »

Vous retrouverez l'intégralité de l'arrêté préfectoral sur les panneaux d'informations et sur le site de la mairie.

[Report de collecte du tri sélectif](#)

En raison du lundi 26 décembre férié, la collecte est reportée au lundi 2 janvier 2023.

[Information Rives de Moselle](#)

MODIFICATION DU JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023
LA COLLECTE SE FERA DESORMAIS LE JEUDI MATIN.

ACTION SOCIALE :

[Conférence Débat](#)

QUAND PLAISIR ET DÉsir RIMENT AVEC VIEILLIR

Une conférence débat est organisée par l'association de Santé, d'Éducation et de prévention sur les Territoires de Lorraine (ASEPT) :

le Mardi 20 décembre 2022 à 14h30 à la salle des fêtes de Semécourt.

Elle est animée par une sexologue clinicienne diplômée d'État, et financée par l'association LABEL VIE et les caisses de retraite.

L'objectif de cette conférence est d'informer le public et faire prendre conscience que la sexualité et la vie affective peuvent être améliorées à tout âge.

Cette conférence débat est proposée gratuitement.

Entrée libre et ouverte à tous

Collecte de sang

La prochaine collecte de sang à Maizières les Metz aura lieu le lundi 5 décembre de 15 à 19h.

Bus des aînés

Prochains passages pour vous rendre à Metz gratuitement avec le bus mis à disposition

Vendredi 25/11/22

Vendredi 09/12/22

Vendredi 23/12/22

Vendredi 06/01/23

Départ fixé à 13h30 à l'arrêt de bus face à l'Aromate et 13h35 à celui rue Nationale.

Départ à 17h de METZ pour un retour prévu à 17h30 à Semécourt

Maison des Aidants Collectif Handicap 57

Si vous désirez vous inscrire à leurs activités ou tout simplement obtenir plus d'informations, connaître leur programme, n'hésitez pas à vous diriger vers l'organisme joignable par mail (maisondesaidantsch57@gmail.com) et par téléphone (06 73 18 44 50) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

L'accueil à la Maison des Aidants se fait actuellement exclusivement sur rendez-vous.

Repas des aînés

Réservez dès à présent cette date : le 12 février 2023

VIE ASSOCIATIVE



THEATRE

Lever de Rideau a le plaisir de vous inviter au spectacle

'Vos morts sont à croquer'

Par la Cie Les Roulottes

Description. Les sœurs Maréchal dirigent une société familiale de pompes funèbres avec une main de fer dans un gant de crin. Avec la collaboration de leurs deux salariés. Mais le client se fait rare et il faut bien trouver le moyen de relancer les affaires....

Samedi 26 novembre à 20h

Salle des fêtes de Fèves

Entrée gratuite. Participation au chapeau

BOUGEONS TOUS

Depuis début Septembre, un nouveau Comité présidé par Bador Lahouel a repris le flambeau tenu pendant de très longues années par Claude MIO. L'objectif de la nouvelle équipe est à l'identique de la précédente : faire de BOUGEONS TOUS une association ouverte à tous, de 4 à 90 ans (nous avons une recrue de bientôt 89 ans, si, si c'est vrai !!), avec une ambiance chaleureuse, cordiale et bienveillante !

Ce mois de Septembre a vu défiler un nombre important de personnes désireuses d'essayer plusieurs activités sportives et de nouveaux membres se sont inscrits avec bonheur !

Alors, pour vous qui nous lisez, quelle que soit votre forme ou vos envies, que vous soyez très jeunes, moins jeunes ou beaucoup plus âgés, vous trouverez au sein de BOUGEONS TOUS une multitude d'activités capables de répondre à vos besoins :

- Gym enfant à partir de 4/5 ans,
- Gym douce pour les plus âgés
- Renforcement musculaire, yoga, stretching, fitness dance, Zumba
- Cardio training, musculation,
- Aïkido, Misogi, Bien être
-

Toutes ces activités se déroulent avec une équipe de coachs sportifs, qualifiée et expérimentée, connue et appréciée depuis de nombreuses années par les adhérents !

Envie de nous rejoindre ou d'en savoir plus ?

Contactez Bador au 06 48 08 67 45

[Bibliothèque infos:](#)



Grâce à vos dons, en deux mois, le fonds de la bibliothèque s'est bien enrichi : une série de Guillaume Musso, de Marc Lévy, Victoria Hislop, Yasmina Khadra, Pierre Bellemare, des livres pour enfants et des classiques pour collégiens et lycéens, des BD...

Merci à toutes et à tous !

Nous vous attendons pour échanger sur vos coups de cœur et vous faire découvrir de nouveaux auteurs !

Vous pouvez nous joindre par mail : bibliotheque.semecourt@outlook.fr

Accès gratuit pour tous
Maison des associations accès par la cour
le **Nouveaux horaires** lundi de 16h à 18h30
Le mercredi de 10h à 12h

A bientôt

La responsable de la bibliothèque

Jasmine FRITSCH

Périscolaire :

Programme d'activités Mercredis Loisirs Novembre Décembre

Périscolaire 06 30 82 57 00

semecourt.periscolaire@laligefol57.org

Ça sent Noël !!!

Les enfants de 4 à 11 ans sont accueillis selon vos besoins : le matin, l'après-midi, ou à la journée

MERCREDI 23 NOVEMBRE

La déco de Noël s'installe au Péri

On partage notre gouter avec les papis/mamies

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Sortie Nature le matin et gâteaux de Noël l'aprem

MERCREDI 7 DECEMBRE

C'est la fête à qui aujourd'hui ???

Surprise, surprise

MERCREDI 14 DECEMBRE

Le traineau du Père Noël s'annonce !



Appel aux Papis et Mamies de Semécourt

Nous avons le projet d'organiser des ateliers partagés avec les enfants et vous sur un mercredi par mois : ateliers cuisine, bricolage, balade nature, jeux...tout est possible du moment que vous avez envie de partager avec nous un après-midi.

Vous pouvez venir une fois sur le projet qui vous intéresse, il n'y a pas de contrainte de présence sur la durée de l'année.

Si l'idée vous tente, contactez-nous au 06 30 82 57 00 pour plus d'informations.

